

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au premier ministre. Serait-il prêt à faire une déclaration au nom du gouvernement en indiquant que le gouvernement est disposé à constitutionnaliser les garanties dérivant nécessairement des droits héréditaires des Indiens indigènes, ce qui semble être une condition préalable à toute consultation sérieuse.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la déclaration que le ministre a faite il y a quelques semaines a, me semble-t-il, été approuvée par tous les partis représentés à la Chambre. Les quelques commentaires qu'il a pu y avoir se bornaient à indiquer que nous n'avions pas accompli assez rapidement ce que les députés nous avaient demandé depuis de nombreuses années. Il est vrai, également, que le ministre agissait avec l'autorisation du gouvernement et, en ce qui concerne les droits des indigènes, le gouvernement appuie la déclaration en cause.

L'AIDE FINANCIÈRE AUX INDIENS POUR LA PRÉPARATION D'ÉTUDES—LES POURPARLERS ENTRE LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il décidé de consentir une aide financière au comité national des Indiens, compétent en la matière, afin de lui permettre d'effectuer les études qu'il juge nécessaires et d'obtenir les conseils d'experts dont il a besoin pour être en mesure de prendre position sur cette proposition ou d'autres que le comité pourrait lui-même proposer à la place?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, il a été clairement établi dans la déclaration sur la politique relative aux Indiens qu'aussitôt que le commissaire des réclamations sera nommé, il aura l'autorité du gouvernement pour mettre à la disposition du comité sur les droits et les traités des Indiens les fonds nécessaires pour faire ses propres recherches.

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: Cela veut-il dire que le ministre refuse d'accorder des subventions aux Indiens pour les aider à déterminer leur attitude ou leur position d'ensemble vis-à-vis du gouvernement fédéral et du pays?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Non, monsieur l'Orateur. A mon avis, l'honorable chef de l'oppo-

sition confond les deux organismes. Je viens de parler du comité formé par les Indiens eux-mêmes, au mois d'avril, en vue d'étudier les droits et les traités des Indiens. Les fonds qui seront mis à la disposition dudit comité seront octroyés par l'intermédiaire du commissaire qui sera nommé à cette fin.

En ce qui a trait à l'aide aux associations indiennes, aussi bien provinciales que nationales, j'espère pouvoir annoncer une décision à ce sujet prochainement.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Est-il en mesure de nous dire si des rencontres officielles ont lieu entre les fonctionnaires de son ministère et ceux des gouvernements provinciaux intéressés et, dans l'affirmative, le rapport ou le compte rendu de ces rencontres officielles sera-t-il publié de quelque façon ou rendu disponible pour la gouverne des députés.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai entrepris de visiter les provinces. Au cours de ces visites, je rencontre les premiers ministres provinciaux et les dirigeants des associations indiennes qui veulent bien me rencontrer pour leur expliquer la politique relative aux Indiens. Jusqu'à ce jour, j'ai visité deux provinces, l'Ontario et la Saskatchewan, et demain, je serai en Nouvelle-Écosse. J'espère qu'au début de la semaine prochaine, je serai en Colombie-Britannique.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire.

Si je comprends bien les dires du ministre, il est actuellement en consultation avec les gouvernements provinciaux et les associations d'Indiens et il expose des principes. Est-ce qu'à ces exposés de principes s'ajoutent des négociations avec les gouvernements provinciaux et les associations d'Indiens?

L'hon. M. Chrétien: Non, monsieur l'Orateur. Nous n'avons pas encore atteint le stade des négociations au sujet de la politique elle-même. Ce voyage a uniquement un but éducatif. Je réponds, en effet, aux questions que les premiers ministres provinciaux, les ministres ainsi que les chefs indiens que je rencontre, veulent me poser.

[Traduction]

LE RÈGLEMENT PRÉALABLE DES TITRES ET DES DROITS DES TRAITÉS—LA RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE JUSQU'À LA DÉCISION DES TRIBUNAUX

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire, ou connexe ou nouvelle, peu